

***« Les statistiques face aux défis de la diversité culturelle  
dans un contexte de globalisation »***

**Pratiques culturelles et consommation :  
Perspective nationale et transnationale**

**Asta Manninen  
Ville d'Helsinki, Affaires urbaines  
Finlande**

**Pratiques culturelles et consommation :  
Perspective nationale et transnationale**

Vers des statistiques culturelles harmonisées  
Expériences tirées de projets récents ou en cours en Europe

**Asta Manninen  
Ville d'Helsinki, Affaire urbaines  
Casier postal 5500  
FIN – 00099 HELSINKI, Finlande**

**Courrier électronique : [asta.manninen@hel.fi](mailto:asta.manninen@hel.fi)  
[www.hel.fi/tietokeskus](http://www.hel.fi/tietokeskus)**

---

**Résumé**

Définir la culture est un exercice ambitieux. Le cadre conceptuel de l'UNESCO pour les statistiques culturelles a servi de base à l'élaboration et au développement des statistiques culturelles, à l'échelle nationale comme à l'échelle locale, dans différents pays. Les nouvelles réalisations dans le domaine des statistiques culturelles auxquelles sont parvenu les villes indépendantes, les réseaux urbains et les organismes nationaux et internationaux de statistique se sont avérées d'une importance capitale. Ces réalisations nous donnent déjà une bonne idée des points de vue à adopter pour décrire la culture, les différents domaines culturels et les activités culturelles. Il nous est permis d'espérer que dans un avenir rapproché, nous disposerons d'un cadre commun non seulement pour décrire avec précision le domaine culturel, mais aussi pour prendre en considération les nouveaux éléments et le nouveau contenu de la culture. Il existe, par exemple, de nouveaux espaces pour la production et la distribution de la culture et l'on observe de nouvelles tendances de consommation de la culture, un intérêt accru pour la culture et les communications (les nouvelles technologies contribuent à ces nouveaux modes) et la mise en évidence de la dimension économique (flux financiers et emploi).

La présente communication se fonde principalement sur les expériences européennes et plus particulièrement sur le travail de développement et sur les réalisations d'Eurostat. Il y est également question de la coopération entre les pays nordiques, tant au niveau national qu'au niveau des grandes villes, de la coopération sous l'égide de l'Institut International de Statistique (IIS) et de sa division responsable de l'élaboration des statistiques officielles, c'est-à-dire l'Association internationale pour les statistiques officielles (AISO) et du Comité

permanent pour la recherche et les statistiques régionales et urbaines (SCORUS). Enfin, le cas de la Finlande et d'Helsinki, capitale de la Finlande, sera illustré.

## **1. Établir des statistiques culturelles comparatives**

### **1.1 L'harmonisation des statistiques culturelles à l'échelle européenne**

Le plus important projet de développement de statistiques culturelles en Europe actuellement est celui de l'Union européenne, amorcé sur une base volontaire en 1995, puis intégré à un projet du LEG-Culture au cours de la période 1996-1999, pour enfin constituer le Groupe de travail permanent au sein d'Eurostat en 2000. Aujourd'hui, la culture revêt une importance politique au sein de l'Union européenne (UE). Le programme Culture 2000, établi pour une durée de cinq ans (2000-2004), a encouragé diverses directions générales de la Commission européenne à intégrer la dimension culturelle dans leurs activités. En conséquence, on fait référence à la dimension culturelle dans les plans de développement régional, les politiques d'emploi, les stratégies visant l'exploitation de nouvelles technologies et l'amélioration de la qualité de vie et ainsi de suite. On réclame des études et des statistiques pour décrire et comparer différentes situations nationales et pour lancer des programmes de politiques, puisque la culture revêt de plus en plus d'importance en termes de potentiel pour l'économie et l'emploi et, bien entendu, pour la qualité de vie et l'identité.

La plupart des États membres fournissent des chiffres clés sur la culture et produisent même des annuaires statistiques sur la culture. Cependant, les définitions, les classifications, la collecte de données et les pratiques adoptées pour la production de statistiques culturelles varient. En outre, la production de statistiques culturelles ne se fait pas sur une base régulière et dépend largement du financement des projets. Heureusement, la plupart des pays ont, dans une certaine mesure, appliqué le cadre conceptuel des statistiques culturelles de l'UNESCO.

« En 1995, le Conseil de l'Union européenne a adopté une résolution sur la promotion des statistiques sur la culture et la croissance économique. » À la suite de cette résolution, Eurostat a assumé le rôle de coordonnateur d'un projet européen sur les statistiques culturelles qui devait être mis en œuvre en étroite collaboration avec les États membres. En 1996, Eurostat a présenté la formule du LEG pour le développement de statistiques culturelles à des experts nationaux invités. Les « groupes de partenaires chef » (Leadership Groups ou LEG) constituent une nouvelle formule adoptée par le Comité chargé du programme statistique (Statistical Programme Committee ou le SPC, composé de directeurs généraux d'instituts nationaux de statistiques des États membres et présidé par le directeur général d'Eurostat). La réunion inaugurale du LEG-Culture, convoquée par Eurostat, s'est tenue au début de 1997. Le projet LEG-Culture a reçu le statut de projet pilote d'une durée de trois ans avec le mandat de créer les conditions nécessaires à l'établissement d'un système de renseignements cohérents et comparables à l'échelle européenne. Les statistiques culturelles harmonisées devraient nous éclairer sur le rapport entre la culture et le développement socio-économique. Élaborer des statistiques culturelles européennes représentait une entreprise à long terme. (Sari Karttunen, Cities and Regions 2/2001).

La coordination du groupe de travail LEG-Culture chargé de produire des variables clés et des indicateurs culturels comparables à l'échelle européenne a été confiée à l'Italie, avec la France, les Pays-Bas et le Luxembourg comme principaux partenaires. Ces quatre pays ont

assuré la coordination des quatre groupes de travail mis sur pied dans le cadre de ce projet. En tout, douze pays participaient aux groupes de travail. Chaque pays était représenté par des experts ayant œuvré dans les instituts de statistique nationaux, les Conseils des arts, ou au sein d'organismes gouvernementaux concernés par les questions de politique culturelle. Le projet LEG-Culture a adopté une approche sous forme de matricielle et a défini la culture en termes de « domaines » et de « fonctions ». Les participants ont convenu de huit domaines culturels et artistiques et de six fonctions économiques. Ces définitions étaient tirées du cadre de l'UNESCO, bien que des modifications aient été apportées. Les domaines « sports et jeux » et « environnement et nature », derniers sur la liste des priorités du cadre de l'UNESCO, ont été mis de côté. (Il est important de souligner qu'Eurostat a établi et produit des statistiques environnementales. Il existe également un projet européen distinct pour les statistiques sur le sport.) Ainsi, les huit domaines retenus sont : le patrimoine culturel, les archives, les bibliothèques, les livres et la presse, les arts plastiques, l'architecture, les arts du spectacle et les moyens de communication audiovisuels et multimédia. Les fonctions retenues sont : la conservation, la création, la production, la diffusion, le commerce et la formation. Finalement, afin de fournir un cadre opérationnel destiné aux responsables nationaux et européens, des orientations politiques, des variables et des indicateurs clés ont été produits pour examiner la culture selon trois dimensions, soit l'emploi, les dépenses et la participation. Pour remplir sa mission d'établir des statistiques culturelles harmonisées à l'échelle européenne, LEG-Culture a concentré ses efforts sur les sources de données existantes, comme les enquêtes harmonisées sur la population active et sur les dépenses des ménages, plutôt que sur la collecte de nouvelles données. Il a soumis son rapport final à l'automne 1999.

Le SPC a créé un Groupe de travail permanent sur les statistiques culturelles au sein d'Eurostat afin d'explorer plus à fond et de mettre en œuvre les recommandations faites par LEG-Culture. Ce nouveau groupe de travail a commencé ses activités au début de l'an 2000. Les quinze États membres, mais aussi la Norvège et la Suisse, se sont joints à lui. En fait, trois groupes de travail ont été formés, suivant les conclusions du projet LEG-Culture, notamment sur l'emploi, les dépenses et la participation. Les groupes de travail ont collecté et traité les données disponibles et ont dressé des tableaux provisoires sur des sujets particuliers. Bien que le principe directeur soit d'utiliser les données existantes, le Groupe de travail sur la participation culturelle a présenté un projet d'enquête sur la participation culturelle des Européens<sup>1</sup>. Ce projet a été mis en œuvre comme un projet pilote en rapport avec l'Eurobaromètre. Il a été réalisé en juin 2002. L'enquête Eurobaromètre menée à la demande de la Commission européenne par Eurostat nous permet par exemple de tracer le profil culturel des Européens (voir l'annexe 1, fig. 14).

Des indicateurs et des statistiques comparables sur la culture dans les États membres de l'UE font l'objet de demandes pressantes et un premier recueil sera publié dans un proche avenir.

## **1.2 L'harmonisation des statistiques urbaines à l'échelle européenne**

L'Europe a un besoin pressant de statistiques urbaines. La mondialisation a également eu un impact considérable sur les besoins en information des dirigeants municipaux. Il ne suffit

---

<sup>1</sup> Voir [http://europe.eu.int/comm/public\\_opinion/archives/eb/ebs\\_158\\_en.pdf](http://europe.eu.int/comm/public_opinion/archives/eb/ebs_158_en.pdf).

plus de disposer de statistiques sur sa propre ville. Il devient urgent de mieux connaître les forces derrière l'internationalisation et leur impact à l'échelle locale. En Europe, on assiste à un phénomène de transition, lequel va de la société industrielle vers une société d'information et de services, parallèlement au processus d'intégration européenne. D'où la nécessité d'établir des comparaisons à l'échelle internationale, dont la qualité et l'étendue doivent satisfaire à des normes de plus en plus élevées.

Au cours des dix dernières années, la Commission européenne a développé une approche urbaine en matière de politique régionale et d'autres politiques. Les villes sont des acteurs importants de l'Europe d'aujourd'hui et de demain. Entre autres mesures, la Commission européenne a créé le « Cadre d'action pour le développement urbain durable ». Publié en 1998, ce document exprime clairement le besoin d'information comparative sur chacune des villes. Le groupe Eurocités ([www.eurocities.org](http://www.eurocities.org)) est un organisme spécialisé dans les questions urbaines et représente plus de cent villes européennes importantes (les villes d'au moins 250 000 habitants peuvent poser leur candidature). Eurocités se tient au fait de tout ce qui concerne les questions de politique urbaine et participe activement aux efforts de sensibilisation à des questions urbaines particulières. Dans les paragraphes suivants, nous ferons la description des projets relatifs aux statistiques culturelles et aux indicateurs de qualité de vie présentement en cours au sein d'Eurostat et du groupe Eurocités.

La Commission européenne a mis sur pied le projet pilote Audit Urbain avec comme objectif de recueillir des indicateurs sur la qualité de vie dans 58 grandes villes de l'Union européenne. Les résultats étaient prometteurs et ils ont été publiés à l'automne 2000 (voir [www.ereco.com/audit/](http://www.ereco.com/audit/)). Les mesures prises par la Commission européenne pour se doter d'un instrument capable d'évaluer la qualité de vie dans les villes européennes et leurs zones fonctionnelles urbaines sont d'une importance capitale. Après une évaluation minutieuse du projet pilote et de ses résultats, un travail laborieux entrepris par Eurostat, la Commission a opté pour la collecte de données afin de produire des statistiques urbaines et des indicateurs urbains comparables à l'échelle européenne. L'Audit Urbain II a ainsi succédé au projet pilote.

La structuration du projet Audit Urbain II constitue une tâche ambitieuse, puisque les structures varient considérablement d'un pays à l'autre. En matière de statistiques urbaines, les partenaires concernés sont plus nombreux que dans les autres domaines de la statistique. Les utilisateurs sont variés, de même que les « fournisseurs » de statistiques, qui vont des bureaux nationaux de statistiques aux agences statistiques des villes. La coordination entre ces parties ou intervenants doit être assurée, d'autant plus que l'objectif est d'obtenir efficacement des statistiques de très haute qualité.

Le projet Audit Urbain II compte davantage de villes, soit environ 170 incluant les villes pilotes. Le projet porte sur neuf domaines de la vie urbaine. Ce sont :

1. La démographie
2. Les aspects sociaux
3. Les aspects économiques
4. La participation communautaire
5. La formation et l'éducation
6. L'environnement
7. Les déplacements et le transport
8. La société d'information

## 9. La culture et les loisirs

Dans le cadre du premier projet Audit Urbain, des données étaient collectées sur près de 500 variables. Le taux de réponse variait entre 0 et 100 %. Suivant l'analyse du projet pilote environ 300 variables ont été retranchées d'Audit Urbain II, tandis que près de 150 variables y ont été ajoutées. Ainsi, Audit Urbain II collectera des données sur environ 300 variables.

Comme dans le cadre du projet pilote, il y aura trois niveaux d'unités territoriales pour lesquelles des observations seront recueillies. La première unité est la ville-centre ou ville administrative, sur laquelle on trouve habituellement une foule de données. La deuxième est la zone fonctionnelle urbaine de la ville-centre avec quelque 160 variables. Enfin, au niveau des villes de banlieue, certaines données seront collectées (environ 30 variables) afin de dégager les variations statistiques à l'intérieur des villes et pour mesurer les disparités sociales et économiques. Étayer les connaissances comparables des réalités urbaines dans les 15 États membres de l'UE représente tout un défi. Les villes constituent des organisations complexes et les situations urbaines sont des plus diversifiées.

L'objectif visé par le projet Audit Urbain II consiste à jeter les bases d'une collecte de statistiques urbaines comparables qui puisse être effectuée sur une base régulière et qui devrait constituer une activité permanente du « Système statistique européen » (SSE). Ce long processus de collecte de données sera réalisé en étroite collaboration avec les bureaux de statistique nationaux et les villes intéressées. Les bureaux de statistique nationaux sont les coordonnateurs nationaux dans leurs pays respectifs et travailleront en étroite collaboration avec les villes et les réseaux urbains.

Eurostat est le centre de liaison au niveau de l'Europe. Les pays candidats peuvent participer au projet Audit Urbain II sur une base volontaire. La collecte de données commencera au début d'avril 2003, les premiers résultats sont attendus pour juillet 2003 et les résultats finaux vers la fin de 2003. (Berthold Feldmann, 2002).

En ce qui a trait aux statistiques culturelles, la phase pilote de l'Audit Urbain comptait déjà certaines variables. La section « Culture et loisirs » de l'Audit Urbain II comprend les statistiques suivantes : concerts (par année), nombre d'entrées à un concert (par année), nombre de sièges dans les salles de cinéma, nombre d'entrées au cinéma (par année), nombre de musées, nombre de visiteurs des musées (par année), nombre de salles de spectacle, nombre d'entrées à un spectacle (par année), nombre de bibliothèques publiques, nombre de livres et autres médias prêtés par les bibliothèques (par année), perception de la qualité et de la quantité des manifestations et des aménagements culturels, perception de la qualité et de la quantité des installations sportives, et divers aspects du tourisme, par ex., le total annuel de séjours touristiques de plus de 24 heures.

Helsinki et la Finlande sont fières de contribuer à l'établissement d'un système de statistiques urbaines européennes. Un système d'indicateurs urbains finlandais a été mis en œuvre dans le cadre des actions politiques urbaines nationales vers la fin des années 90. Statistique Finlande assure la mise à jour du système d'indicateurs urbains.

### 1.3 Expériences des réseaux urbains

#### **NORDSTAT**

<http://helin03.novogroup.com/nordstat/>

Les capitales et les deux ou trois plus grandes villes de chacun des cinq pays nordiques ont constitué le projet NORDSTAT et le réseau de 16 villes nordiques :

Danemark : Copenhague, Århus, Aalborg et Odense

Finlande : Helsinki, Tampere, Turku et Oulu

Islande : Reykjavik

Norvège : Oslo, Bergen, Stavanger et Trondheim

Suède : Stockholm, Gutenberg et Malmö

Les premiers résultats – la publication « Major City Regions of Scandinavia – Facts and Figures » sur les grandes villes de Scandinavie et la base de données NORDSTAT – sont devenus accessibles en 1992. Depuis, la base de données est mise à jour une fois l'an et les publications (extraites de la base de données), en suédois et en anglais respectivement, paraissent également une fois l'an.

La publication complète la plus récente en anglais, intitulée « Major Nordic Cities and Regions - Facts and Figures », a paru en 2002. Les publications sont disponibles dans les bureaux de statistique des capitales. À l'heure actuelle, la base de données NORDSTAT contient des statistiques comparatives sur huit thèmes majeurs comprenant environ trente ensembles de variables. De plus, la base de données fournit des séries chronologiques couvrant des périodes assez longues pour chaque variable. Les thèmes actuellement couverts sont : les statistiques démographiques, le marché de l'emploi, l'éducation et la formation professionnelle, les industries, le logement, le bien-être social, le transport et les communications, de même que les élections. Le contenu de la base de données sera élargi par étapes suivant la progression de l'Audit Urbain II. En ce qui a trait aux statistiques culturelles, d'autres sources peuvent être mises à profit, en particulier les expériences réalisées en vue de fournir des statistiques comparatives sur l'offre culturelle dans les neuf villes européennes de Culture 2000 et d'autres villes sélectionnées (voir l'annexe 1, et *Arts and Culture 1999*, Affaires urbaines de la Ville d'Helsinki).

#### **Les villes européennes de Culture 2000**

Pour célébrer son titre de « Ville culturelle d'Europe 2000 », le bureau des Affaires urbaines de la Ville d'Helsinki a publié un recueil de statistiques culturelles qui comprend également une section internationale. Cette section présente des statistiques comparatives sur l'offre et les programmes culturels dans un certain nombre de villes européennes dont les neuf villes culturelles de l'an 2000. Ces villes sont Avignon, Bruxelles, Bologne, Prague, Cracovie, Saint-Jacques-de-Compostelle, Reykjavik, Bergen et Helsinki. De plus, vingt autres villes européennes ont apporté leurs concours, dont un bon nombre ont déjà été désignées « Ville culturelle d'Europe » ou pourraient l'être dans les années à venir.

En fait, c'était la deuxième fois que le bureau des Affaires urbaines de la Ville d'Helsinki entreprenait de tracer le portrait du programme culturel dans un certain nombre de villes européennes. Son premier essai remonte à 1994 alors que 18 villes ont répondu à son

questionnaire. Les résultats ont été présentés dans la publication « Arts and Culture – Facts and Figures, 1995 ». Les résultats des statistiques culturelles comparatives des villes pour 1999 et 1994 ont été présentés lors de la 52<sup>e</sup> session de l'IIS à Helsinki en 1999.

Les différentes interprétations de la culture ont posé un problème majeur au moment de rassembler des statistiques culturelles. Le questionnaire utilisé donnait à la culture une définition assez large, bien que les questions et les variables aient été définies suivant les définitions et les classifications internationales disponibles.

Un autre défi consistait à décrire et à mesurer la vivacité et le dynamisme culturel d'une ville. Les villes se distinguent du point de vue culturel. La question clé était et demeure la suivante : quel genre de description à la fois variée mais aussi comparable est-il possible d'obtenir à partir des sources de données disponibles (généralement mises à jour par les villes elles-mêmes, mais également des données fournies par les bureaux de statistique nationaux et autres organismes).

Quel genre de statistiques urbaines culturelles est-il possible d'obtenir à partir des sources de données disponibles (voir l'annexe 1)? Une méthode éprouvée pour aborder les statistiques culturelles consiste à décrire l'offre culturelle dans une ville, domaine par domaine. Nous attirons votre attention sur les dimensions suivantes :

- La participation à divers spectacles et activités spéciales
- La culture comme source de professions et d'emplois
- La formation professionnelle
- La culture comme passe-temps
- Le financement et le soutien
- L'infrastructure

Les secteurs ou sphères d'activités culturelles présents dans toutes les villes sont :

- La musique
- Le théâtre
- La danse
- Les arts visuels
- Les livres, les bibliothèques, la lecture
- Les musées et les archives
- Les films (films, cinéma), vidéo, photographie, multimédia
- La radio, la télévision, la presse écrite
- Les activités spéciales, les festivals etc. et la participation aux différentes formes d'art

L'évaluation statistique de la vie culturelle dans une ville fournit habituellement un ensemble d'indicateurs variés. Ces indicateurs aident à dépeindre le profil culturel d'une ville. Parmi les indicateurs utilisés le plus souvent, vous trouverez :

- Le nombre de travailleurs dans les activités récréatives, culturelles et sportives
- Les proportions de différentes professions dans le domaine des arts et de la culture dans la ville
- Les travailleurs culturels employés par la ville

- Les institutions d'enseignement supérieur en beaux-arts et le nombre d'étudiants dans ces institutions
- Les prêts des bibliothèques municipales
- Le nombre d'entrées aux concerts symphoniques et le nombre d'orchestres
- La fréquentation des musées et le nombre de musées
- La fréquentation des salles de spectacle et le nombre de salles
- La fréquentation des salles de cinéma et le nombre films présentés
- Le financement – public et privé – des activités culturelles
- Les dépenses liées à la culture et aux loisirs par habitant et par secteur culturel

Les regroupements d'entreprises culturelles représentent de nouveaux sujets d'observation en matière de statistiques culturelles. Parmi ces nouveaux regroupements, on retrouve, par exemple, les concepteurs graphiques, les photographes et autres entrepreneurs culturels, de même que les industries des nouveaux médias. On retrouve également des personnes ou des organismes regroupés dans des régions géographiques, des édifices ou des îlots d'édifices. Il existe une grande diversité d'espaces de création artistique et culturelle. Enfin, il ne faut pas oublier les couplages. Un nouveau couplage pouvant être mis à profit consiste à apparier le cadre des statistiques culturelles avec le cadre conceptuel du secteur de l'information, notamment la production de contenu (voir l'annexe 1, fig. 5 à 7). L'édition, la production cinématographique et la vidéo, de même que les activités de radiotélévision sont des sphères d'activités intéressantes du point de vue culturel dans la production de contenu.

Il importe de souligner que la culture et ses activités apparentées, et le couplage de celles-ci à la formation et à l'éducation de même qu'à la recherche et au développement, constituent des sphères d'activités où la croissance est très rapide et sont d'importantes sources d'emploi dans les villes. D'ailleurs, de nouvelles structures de financement des arts et de la culture émergent elles aussi. Ces nouvelles structures viendront modifier la ligne de partage entre le secteur privé et le secteur public, en plus d'avoir un impact économique sur les villes. Bien que ces nouveaux sujets d'observation soient des éléments statistiques importants, il reste encore à trouver des définitions et des classifications communes à l'échelle locale, régionale et nationale.

### **Eurocités – études, recherche et conférences**

La commission de la culture et la commission du développement économique et de la régénération urbaine d'Eurocités (EDURC) ont récemment mis sur pied un projet de recherche sur la valeur ajoutée de la culture pour l'économie urbaine en particulier et le développement urbain en général. Un groupe de villes et de nombreux instituts de recherche seront chargés du projet. L'objectif est d'explorer les possibilités pour les villes de renforcer les liens entre la culture et les politiques économiques afin d'améliorer la vie urbaine culturelle et économique. En 2000, la Commission Européenne a commandé une étude sur les perspectives d'emploi tant dans la culture traditionnelle que dans la culture numérisée de l'UE. Dans ce dernier secteur, Eurocités a constitué le groupe de travail sur la culture et les TIC. À l'heure actuelle, neuf villes font partie du projet, en l'occurrence, La Haye, Bologne, Rome, Venise, Turin, Barcelone, Stockholm, Helsinki et Turku.

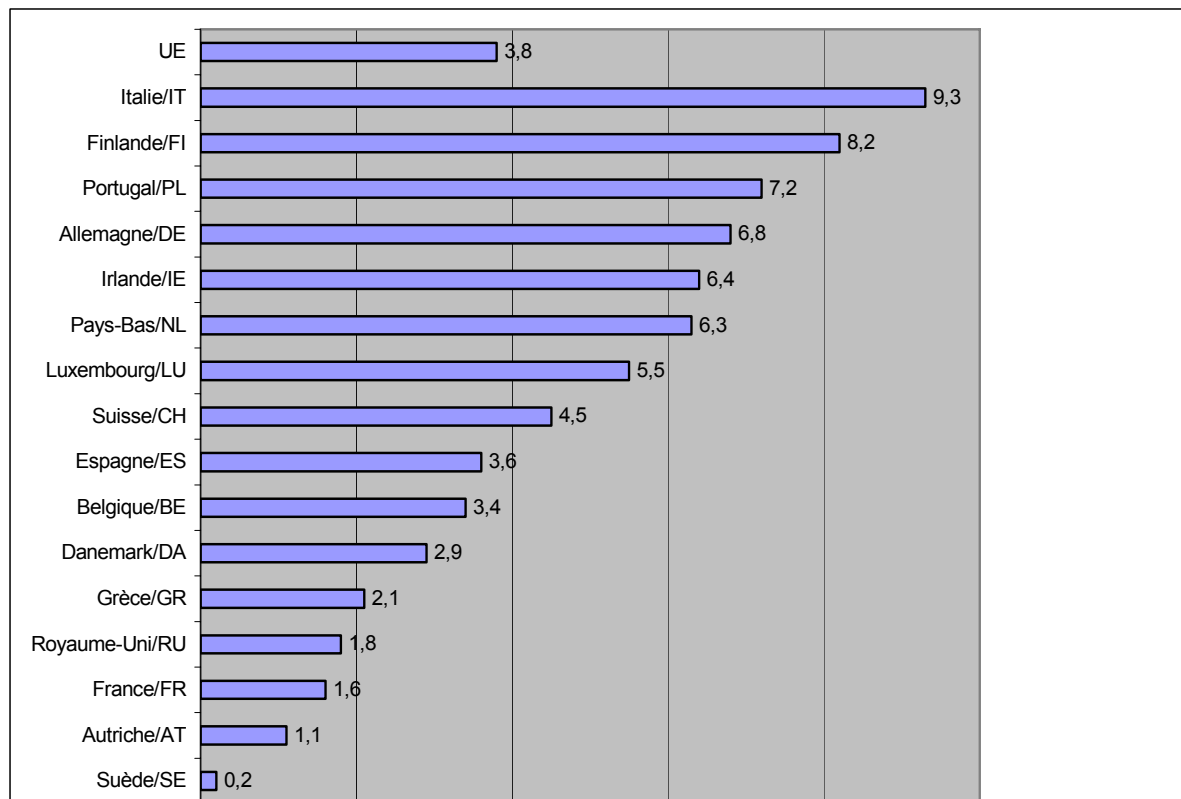
La Conférence d'Eurocités qui se tiendra à Newcastle-upon-Tyne (Angleterre) le 24 octobre 2002 portera sur les perspectives d'emploi dans les industries de la culture et de la création

et leur impact sur la régénération locale et sur la cohésion sociale, dans le contexte de la Stratégie européenne pour l'emploi. Une autre conférence d'Eurocités tenue cette année a porté sur le thème « Culture, sport et diversité » en rapport avec l'inclusion sociale et la régénération urbaine.

Michael Söndermann (dans *Cities and Regions*, 2/2002) examine les industries culturelles et l'emploi en Europe. Selon ses résultats, établis à partir de l'enquête sur la population active commandée par Eurostat en 1999, les taux de croissance dans le secteur culturel sont plus élevés que les taux de l'emploi global et révèlent des écarts régionaux. En moyenne, l'emploi culturel en Europe a augmenté de 3,8 % et l'emploi global a augmenté de 1,2 % par année entre 1995 et 1999. L'Italie et la Finlande ont enregistré les plus forts taux de croissance dans le secteur culturel.

### Progression de l'emploi dans les secteurs culturels (1995-1999)

Taux de croissance annuel en % (moyenne annuelle 1995-99)



**Note** : définition : culture, sports et divertissement.

**Sources** : Enquête sur la population active 1999, Eurostat 2001, UE-DG Emploi et affaires sociales, statistiques sur l'emploi, Suisse, 1999, Bureau fédéral de statistique, Suisse, 2001; Michael Söendermann (Groupe de travail sur les statistiques culturelles, Bonn).

Michael Söendermann, *Cities and Regions 2/2001*.

Promouvoir l'harmonisation des statistiques culturelles à l'échelle des villes est une priorité de SCORUS, le comité permanent de recherche et de statistiques urbaines et régionales, depuis environ deux ans. SCORUS fait partie de l'AISO, l'Association internationale pour les statistiques officielles. Au cours de la conférence de SCORUS tenue en juin dernier à Lisbonne (Portugal), une séance plénière regroupant des conférenciers invités a été consacrée aux statistiques culturelles.

Comme le phénomène de la numérisation de la culture existe déjà, il est important d'élaborer et d'adopter de nouveaux indicateurs afin d'observer comment les nouveaux médias sont utilisés et combinés aux médias traditionnels pour la distribution et la consommation de la culture. Il est important d'avoir accès aux nouveaux outils médiatiques dans un contexte de numérisation de la culture. En prenant l'exemple des bibliothèques et en observant ce qui s'est produit à Helsinki, nous constatons que les visites virtuelles sont deux fois plus fréquentes que les visites réelles.

En matière de statistiques comparatives des villes sur les bibliothèques, l'association internationale des bibliothèques métropolitaines, Intamel, offre de précieux services (voir l'annexe 1, fig. 9).

## **2. Travail de développement en Finlande**

### **2.1 Statistique Finlande et les normes nationales de statistiques culturelles**

La tâche d'établir un ensemble complet de statistiques culturelles a été amorcée par Statistique Finlande dans les années 70. Les statistiques culturelles ont alors été intégrées à un système statistique plus large décrivant les conditions de vie et le bien-être des gens. D'amples recueils ont été publiés en 1978 et en 1984. La culture y avait une définition assez large et cette définition s'étendait aux mass médias. Les deux publications ont été financées en partie par le ministère de l'éducation. La troisième édition de Statistiques Culturelles, suivant une définition plus restreinte, a été publiée en 1999 et la quatrième édition a été publiée en 2002. Les statistiques sur la culture seront rassemblées sur une base régulière par Statistique Finlande et le prochain recueil sera donc publié en 2004. Entre-temps, des enquêtes spéciales sont menées sur des thèmes particuliers. Une étude et un rapport sur la population active occupée dans les industries culturelles en 1970-1999 ont été publiés en 2001.

Des données sur les emplois et les industries culturelles sont maintenant disponibles en Finlande et pourront être facilement mises à jour dès que les données sur les professions provenant du prochain recensement seront communiquées. Les données sur les industries peuvent être mises à jour annuellement à partir des statistiques sur l'emploi. Un module spécifique a été créé pour le compendium biennal.

En 1995, quelque 75 500 personnes occupaient un emploi dans les industries culturelles (dont 52 % exerçaient une profession culturelle). En 1998, le nombre de personnes employées dans les industries culturelles avait atteint 85 600, ce qui équivaut à 4,0 pour cent de l'emploi global. L'emploi dans les industries culturelles en 2000 totalisait 90 000 personnes, ce qui représente 4,0 pour cent de l'ensemble de la population active.

### Population active occupée dans les industries culturelles en Finlande 1995–2000

INDUSTRIE	1995	1996	1997	1998	1999	2000*
Art et conception architecturale et industrielle	3 327	3 552	4 049	4 672	5 037	5 759
Aménagements culturels	4 726	4 846	4 901	5 421	5 698	5 690
Boutiques d'art, d'antiquités et de livres d'occasion	396	323	363	423	428	455
Bibliothèques, archives, musées, etc.	9 516	9 885	9 368	9 421	9 425	9 474
Production et distribution de livre	4 044	4 120	4 407	4 854	5 164	4 603
Production et distribution de journaux et de périodiques	27 847	26 993	27 732	29 361	29 235	29 621
Publicité	4 767	5 138	5 706	7 024	7 507	9 010
Photographie	3 015	3 070	3 156	3 219	3 199	3 229
Radio et télévision	11 459	11 546	12 252	12 924	13 324	13 662
Production et distribution de films et de vidéos	1 391	1 477	1 843	2 294	2 302	2 379
Production et distribution de musique et d'enregistrements sonores	992	1 008	1 105	1 191	1 172	1 231
Parcs d'attractions, jeux et autres loisirs et divertissements	3 992	4 131	4 322	4 779	4 879	5 145
Toutes les industries culturelles	75 472	76 089	79 204	85 583	87 370	90 258
Pourcentage de la population active occupée	3,9	3,9	3,9	4,0	4,0	4,0

\* Données préliminaires. Statistique Finlande, 2002.

### Population active occupée dans les professions culturelles en Finlande 1970–1995

PROFESSION	1970	1975	1980	1985	1990	1995
Art, conception et artisanat	8 109	8 993	10 660	14 595	15 922	15 730
Edition et travail journalistique	4 006	4 460	5 576	7 531	8 195	7 909
Photographie, cinématographie et travail technique en radio et télévision	3 167	2 904	3 920	4 453	4 560	3 999
Graphisme	17 615	17 771	17 154	20 018	19 783	16 149
Publicité	5 574	6 828	6 675	9 586	10 778	10 619
Gestion, information et orientation culturelles	...	..	3 626	5 209	6 392	5 875
Travail dans les bibliothèques, les archives et les musées	3 467	4 842	6 912	8 637	9 453	8 817
Toutes les professions culturelles	41 938	45 798	54 523	70 029	75 083	69 098

Source : article de Sari Karttunen publié dans *Cities and Regions* 2/2001.

« Mass Media Statistics » est devenu une activité indépendante et régulière en 1987, grâce au soutien financier du ministère des transports et des communications. Depuis 1987, un compendium intitulé « Finnish Mass Media » est publié tous les deux ans, et des rapports thématiques sont préparés entre-temps. Vu son intérêt particulier pour le domaine audiovisuel, le ministère de l'éducation apporte lui aussi désormais son soutien financier au rassemblement de statistiques sur les mass médias. L'enquête sur les activités culturelles et de loisirs est elle aussi devenue une entreprise indépendante en 1991. La prochaine enquête sera menée en 2002 avec l'appui financier du ministère de l'éducation et la société de radiodiffusion finlandaise YLE.

Il est clair que les efforts redoublés en matière de développement des statistiques culturelles à l'échelle internationale représentaient une condition sine qua non à l'obtention de financement pour les projets de développement à l'échelle nationale. La mise sur pied d'un système de statistiques culturelles et sa pérennité ont revêtu une importance stratégique pour Statistique Finlande et aussi pour la Finlande. Le débat international sur le

potentiel économique imprévisible des industries de la culture ou de la création a également contribué à stimuler le projet statistique. Suivant l'évolution du cadre conceptuel de l'UE, la définition de la culture n'est plus aussi large que dans les années 70 et 80. La publication actuelle, parue en avril 2002, contient des sections sur le financement et la consommation des arts et de la culture, sur l'emploi culturel, sur les entreprises culturelles et leurs activités, sur les manifestations culturelles, les édifices et les revues spécialisées, sur le patrimoine culturel, les musées, les archives et les bibliothèques, de même que des revues sur les différentes formes d'art. À l'avenir, les publications biennales de statistiques culturelles comprendront également des comparaisons internationales.

**Contenu de la publication biennale « Statistiques culturelles » :**

1. Le financement et la consommation des arts et de la culture
2. L'emploi culturel, les organismes professionnels et la formation
3. Les entreprises culturelles et leurs activités
4. Les manifestations culturelles, les édifices et les revues spécialisées
5. Le patrimoine culturel, les musées, les archives et les bibliothèques
6. Le cinéma
7. La littérature
8. L'art visuel et photographique
9. L'artisanat et la conception
10. L'architecture
11. Le théâtre
12. La danse
13. La musique

De plus, une sélection de statistiques continuellement mises à jour sur les médias et la culture est accessible gratuitement sur Internet au moyen du StatFin Service de Statistique Finlande (<http://statfin.stat.fi/StatWeb>).

Statistique Finlande s'efforce actuellement de dresser la liste des indicateurs qui pourraient être établis à partir des données existantes au niveau municipal (le terme indicateur est utilisé ici assez librement). Il est évident que tous les aspects des activités culturelles municipales ne peuvent être illustrés au moyen des sources disponibles dont certaines présentent elles-mêmes des indicateurs simples. Pourtant la liste des sujets couverts semble déjà étonnamment longue : organismes culturels, formation de base en beaux-arts, festivals et manifestations culturelles, salles et centres culturels, salles de cinéma, bibliothèques publiques, musées, orchestres et salles de spectacle et ainsi de suite. Avant d'entreprendre la création de la base de données elle-même, il faut résoudre le problème des définitions et des pratiques variables. D'ailleurs, ce projet doit être jumelé à l'établissement d'indicateurs déjà en cours dans des domaines apparentés. Statistique Finlande a établi, par exemple, un service d'indicateurs urbains qui couvre toutes les municipalités. À l'heure actuelle, les seuls indicateurs culturels inclus dans le service ont trait aux bibliothèques publiques. L'inclusion d'autres sujets culturels, par exemple, le nombre de salles de spectacle, d'orchestres et de musées et leurs visiteurs, a fait l'objet de discussions et, grâce au projet de développement actuellement en cours, un nombre limité d'indicateurs culturels sera ajouté au service d'indicateurs urbains.

En fait, Statistique Finlande veut produire des statistiques et des indicateurs sur les services culturels et la participation culturelle de façon à ce qu'il soit possible d'utiliser diverses unités

territoriales allant des municipalités aux diverses délimitations régionales. Le projet actuel, axé sur l'établissement de statistiques culturelles au niveau municipal, ne se limite donc pas à la représentation cartographique des activités culturelles municipales, mais de manière plus générale, il vise à intégrer la dimension régionale dans le système des statistiques culturelles (Sari Karttunen, SCORUS Lisbonne 2002).

## **2.2 La Ville d'Helsinki – statistiques et recherche dans le domaine de la culture**

Helsinki a été désignée Ville culturelle européenne en 2000. Les huit autres villes étaient : Avignon (France), Bruxelles (Belgique), Bologne (Italie), Prague (République tchèque), Cracovie (Pologne), Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne), Reykjavik (Islande) et Bergen (Norvège). Au moyen de statistiques culturelles, l'édition 1999 de *Arts and Culture* (dont nous avons fait mention au chapitre 1.3) dépeint Helsinki comme une ville culturelle et la compare non seulement à huit, mais à vingt-cinq villes européennes. Cette publication se veut également la suite de l'édition 1995 de *Arts and Culture, Facts and Figures*.

*Arts and Culture 1999* présente la vie culturelle diversifiée d'Helsinki. On y décrit les différents secteurs culturels du point de vue des usagers, des amateurs, des professionnels et des producteurs. De plus, la publication présente des statistiques sur l'importance économique et l'effet créateur d'emploi de la culture à Helsinki (voir l'annexe 1, fig. 3 et 4).

L'Année de la culture 2000 a eu des effets bénéfiques durables sur Helsinki, dont le plus précieux est sans doute la collaboration inter administrative. Les visites internationales, les « méga » manifestations en plein air et plusieurs projets de formation artistique et de culture destinée aux enfants sont également des réalisations intéressantes et dignes de mention.

La question des bibliothèques virtuelles continue d'évoluer. En 2001, la bibliothèque municipale d'Helsinki s'est servi des fonds provenant du Prix d'Accès à l'apprentissage de la Fondation Bill et Melinda Gates pour mettre en œuvre l'IGS (Information Gas Station), la « station-service » de la bibliothèque municipale, un projet visant à faciliter l'accès à l'informatique et à l'Internet. Le client peut poser directement les questions qu'il veut au moyen de l'Internet, du courrier électronique ou d'un service de minimessages par téléphone cellulaire. L'IGS fournit également des conseils sur l'usage personnel du Web, y compris sur la façon de se servir de l'Internet et du courrier électronique.

Tout compte fait, l'Année culturelle 2000 aura été l'événement le plus important pour Helsinki depuis la tenue des jeux olympiques en 1952. Selon l'évaluation qu'il en a été faite, les retombées pourraient se résumer comme suit. L'Année culturelle 2000 a reçu un accueil favorable de la part des citoyens et une bonne couverture internationale. Elle a été d'une grande importance pour l'identité locale. L'Année culturelle 2000 a donné lieu à 503 projets, pour un budget de 50 millions d'euros en plus d'attirer 5,4 millions de visiteurs.

La nouvelle publication statistique « Arts and Culture », prévue pour 2004, constitue le prochain grand défi d'Helsinki en termes de statistiques culturelles. L'annuaire statistique d'Helsinki offrira chaque année une section sur les statistiques culturelles.

Helsinki a procédé à l'examen systématique des différentes manifestations culturelles et de leurs visiteurs. Des méthodes ont été mises au point pour recueillir des données sur les

manifestations culturelles et sportives d'envergure. Les concerts donnés au stade olympique ou dans les parcs et les manifestations sportives comme les championnats de hockey sur glace dans de grands arénas intérieurs ont fait l'objet d'études visant à établir le nombre de visiteurs, leur provenance et la consommation économique liée à ces visites. Ces études ont servi à mieux comprendre la nature de ce que l'on appelle les « méga » manifestations à Helsinki et les données ont eu un rôle à jouer, par exemple, dans le processus de d'adjudication des championnats mondiaux d'athlétisme qu'Helsinki s'est vu accorder pour l'année 2005. (Timo Cantell, 2002).

L'importance des industries de la création, y compris les industries culturelles, pour le développement urbain peut être démontrée par le « Projet de partenariat pour le développement des industries de la création de Saint-Pétersbourg », un projet transnational qui concerne les villes de Saint-Pétersbourg (Russie), d'Helsinki (Finlande) et de Manchester (Royaume-Uni). Il est financé par le Fonds Tacis de la Commission européenne, dont l'objectif est de créer des liens entre les pays de l'ex-Europe de l'Est et les pays de l'UE. Ce projet particulier montre l'importance et le potentiel des industries de la création pour le développement urbain à Helsinki et se fonde sur les expériences acquises grâce au développement des industries de la culture et de la création de Manchester, ville jumelle de Saint-Pétersbourg, et d'Helsinki, voisine de Saint-Pétersbourg.

Le projet exigeait de tracer un profil généralisé du secteur des industries de la création dans toutes les villes partenaires, notamment à Saint-Pétersbourg, en étudiant les organisations commerciales, les organismes et les établissements de l'État, de même que les organisations non commerciales, leur main d'œuvre, les revenus économiques générés, le nombre de visiteurs etc. On a surtout mis l'accent sur les petites et moyennes entreprises et leur potentiel. (Timo Cantell, 2002).

L'établissement de données comparables et fiables à Saint-Pétersbourg représentait un défi – comme ce fut le cas pour Helsinki et Manchester. Néanmoins, les expériences acquises grâce au projet montrent que ce secteur peut être développé à des fins de statistiques comparatives.

## Bibliographie

*Arts and Culture 1999. Statistics 1999: 15.* Affaires urbaines de la ville d'Helsinki. Helsinki, 1999.

*Arts and Culture, Facts and Figures. Statistics from City of Helsinki Urban Facts* (former City of Helsinki Information Management Centre), juillet 1995.

NORDSTAT Database, 2001. NORDSTAT disponible sur Internet à l'adresse <http://helm03.novogroup.com/nordstat>.

Affaires urbaines de la ville d'Helsinki.

Ville de Copenhague, Bureau de statistique.

Ville de Stockholm. Bureau de recherche et de statistique.

Ville de Reykjavik. Division des renseignements et du développement.

HELIN, Heikki, *Teattereiden ja orkestereiden talous ja toiminta vuosina 1990-2000.* (Économie et fonctionnement des théâtres et des orchestres en 1990-2000). Publication sur le Web août 2002 de Affaires urbaines de la ville d'Helsinki.

CANTELL, Timo et Harry Schulman (ed.), *Mitä oli Kulttuurivuosi? Kirjoituksia Euroopan kulttuurikaupunkivuodesta.* (Évaluation de l'Année culturelle 2000. Articles sur Helsinki, ville européenne de la Culture en 2000.) Affaires urbaines de la ville d'Helsinki, Helsinki, 2001.

CANTELL, Timo, *St Petersburg creative industries development project.* PM, 23 septembre 2002.

*Kulttuuritilasto 1999.* (Statistiques culturelles 1999). La Culture et les médias, février 1999 Statistique Finlande, 1999.

*Kulttuuritilasto 2001.* (Statistiques culturelles 1999). La Culture et les médias, janvier 2002. Statistique Finlande, Helsinki 2002.

*Finnish Mass Media 1999.* (Les mass médias finlandais) La Culture et les médias, janvier 1999. Statistique Finlande, 1999.

KARTTUNEN, Sari. *Constructing Cultural Statistics: Municipal cultural activities and funding in Finland.* (Construire des statistiques culturelles : activités culturelles municipales et financement en Finlande) Communication présentée lors de la 23<sup>e</sup> Conférence SCORUS tenue à Lisbonne, 12 au 15 juin 2002.

KARTTUNEN, Sari, *Constructing Cultural Statistics: Experiences from ongoing national and European projects.* ((Construire des statistiques culturelles : Expériences tirées de projets européens et nationaux en cours) Cities and Regions, février 2001,. Publié par l'Institut International de Statistique (IIS), décembre 2001.

Groupe de travail LEG sur les statistiques culturelles dans l'UE. Rapport final. Eurostat 1999. (<http://www.kulturpolitik.lu>).

SÖNDERMANN, Michael. *Cultural Industries and Employment in Europe. Towards a harmonised Data Basis for Cultural Industries in Europe.* (Industries culturelles et emploi en Europe. Vers une base de données harmonisées sur les industries culturelles en Europe) Cities and Regions février 2001, Publié par l'Institut International de Statistique (IIS), décembre 2001.

Audit urbain. (<http://www.ereco.com/audit/>).

FELDMANN, Berthold, *European Urban Statistics.* (Statistiques urbaines européennes) Communication présentée lors de la 23<sup>e</sup> Conférence SCORUS tenue à Lisbonne, 12 au 15 juin 2002.

Eurobaromètre 2002, La Commission européenne, Eurostat.  
[http://europe.eu.int/comm/public\\_opinion/archives/eb/ebs\\_158\\_en.pdf](http://europe.eu.int/comm/public_opinion/archives/eb/ebs_158_en.pdf).

Eurocités. <http://www.eurocities.org>.

Cities and Regions 2/2001, décembre 2001. Une publication de SCORUS (Standing Committee on Regional and Urban statistics and Research). Institut International de statistique (IIS).

*Helsinki Millennium Conference Report. European Urban Policy Follow-up and City Visions.* (Rapport de la conférence du millénaire d'Helsinki. suivi des politiques urbaines européennes et visions municipales) Édité par Douglas Gordon. Ville d'Helsinki, Eurocités, et les ministères finlandais de l'Intérieur et de l'Environnement, Helsinki, 2000.

Copenhagen Cultural Statistics 1996. Ville de Copenhague, Bureau de statistique. Copenhague, 1996.

*Ein Strukturbericht zum Thema Kultur und Bildung. Städte in Zahlen, Heft 8.* Verband Deutscher Städtestatistiker. Oberhausen 1998.

LIKUS (LänderInitiative KULTurStatistik), Institut für Kulturmanagement, Vienne.

Communications sur les statistiques culturelles présentées lors de la Conférence SCORUS à Madrid en 1996.

Communications sur les statistiques culturelles présentées lors de la 52<sup>e</sup> session de l'IIS tenue à Helsinki en 1999.

MANNINEN, Asta. *Kulturangebot und Kulturnutzung in skandinavischen Hauptstädten.* Statistische Woche in Nürnberg 25-29. Septembre 2000. Tagungsbericht des Verbands Deutscher Städtestatistiker.

SABBADINI, Laura, Linda Gazzelloni, Saverio, et Asta Manninen. *Cultural Statistics Framework and Measures of the Cultural Liveliness of Cities.* Actes de la 52<sup>e</sup> Session de l'IIS. Bulletin de l'Institut International Statistique (IIS). Helsinki, 1999.

On the Road to the Finnish Information Society I, II and III. Statistique Finlande, 1997, 1999 et 2001.

The Information Sector as a Flywheel of Economy in Helsinki. Statistics from City of Helsinki Urban Facts, 1999:16 and 2000:17 and later updates (offert seulement en finnois).

Use of Information and Communication Technology in Enterprises in Helsinki in 1999. Statistics from City of Helsinki Urban Facts, 1999:16 et 1999:28.

BERG, L. van den, E. Braun, et W. van Winden., Growth Clusters in European Metropolitan Cities. A New Policy Perspective. (les villes participantes étaient : Helsinki, Rotterdam, Amsterdam, Eindhoven, Leipzig, Lyon, Manchester, Munich, Vienne.) European Institute of Comparative Urban Research. Erasmus University Rotterdam, 1999.

Annuaire statistique de la ville d'Helsinki 2001.

Annuaire statistique Nordique 2001.